

- 11 : la chaîne des Côtes, Trévaresse, Roques



Dans le massif de la Trévaresse, le site remarquable de la colline de la Quille domine la vallée de la Durance

Les communes

dans les Bouches-du-Rhône

Venelles
Le Puy-Sainte-Réparate
Aix-en-Provence
Saint-Estève-Janson
Rognes
Lambesc
Saint-Cannat
La Roque-d'Anthéron
Charleval
Mallemort
Vernègues
Aurons
Pélissanne
Salon-de-Provence
Lamanon
Alleins

Superficie : 300 km²
Dimensions : 30 km d'Ouest en Est
 10 km du Nord au Sud
Altitude maximale : 502 m Trévaresse
Altitude minimale : 116 m, seuil de Lamanon
Population : environ 223 000 habitants

Ce petit massif calcaire offre des paysages de terroirs et de collines boisées à l'image de la Basse Provence.

Les caractères sont contrastés avec un paysage agraire et bâti délicat juxtaposé à un paysage naturel plus sauvage et isolé.

Aux pinèdes profondes et à la garrigue répondent les bastides construites dès la fin du Moyen-Age par l'aristocratie aixoise ou salonaise.

Le voisinage du vignoble et des parcs paysagers signe l'originalité du paysage.

Au centre et au Sud-Ouest, des falaises blanches se dressent au-dessus de la Durance et du pays de Salon-de-Provence.

A l'Est, les collines douces présentent un aspect plus bucolique.

Premières impressions

Au Nord d'Aix-en-Provence, le plateau de Puyricard vient butter sur la barre sombre d'un chapelet de collines boisées dont les rebords dominent la vallée de la Durance.

Le "Pays des Trois Collines" est une imbrication d'espaces de taille modeste dont le parcours ménage des effets de contraste et de découverte au franchissement des seuils et des cols.

Les panoramas sont alors spectaculaires sur la Durance et le Lubéron, sur le plateau de Puyricard et la montagne Sainte-Victoire, sur le bassin de la Touloubre et dans le lointain sur les Alpilles et la Crau.



Textures et tonalités de la colline provençale : blanc et gris des calcaires ; vert sombre, bleu, gris et roux des garrigues et des pinèdes ; vert tendre des pelouses au printemps ; camaïeux des vergers en fleur, des garrigues rases ; couleurs changeantes des vignes ; bruns, ocre et gris des sols ; mauve et bleu des horizons...

Regards sur la chaîne des Côtes, la Trévaresse, les Roques

Ces paysages ont peu inspiré les peintres ou les écrivains qui ne les ont pris en compte qu'en arrière-plan des paysages de Durance ou de la Crau.

Ils présentent cependant un grand intérêt culturel qui s'exprime dans le paysage des parcs et des bastides, images d'une appropriation précoce par les élites citadines comme espace de villégiature.



Le coeur du massif : la Trévaresse vue depuis le plateau de Vernègues

L'unité de paysage de la chaîne des Côtes, la Trévaresse, les Roques

Légende de la carte



Limites de l'unité de paysage

Ce petit massif calcaire, étiré d'Est en Ouest, de Lamanon à Venelles, sépare la vallée de la Durance au Nord des bassins d'Aix, de la Touloubre et de la plaine de Crau au Sud.

La chaîne des Côtes se prolonge à l'Ouest par le massif des Roques et à l'Est par la chaîne de la Trévaresse avec le Dôme de Saint-Estève.

L'ensemble s'articule autour du bassin de Rognes.

L'unité est définie par les limites topographiques des reliefs.



Limite de département



Limite de sous-unité de paysage

1. La chaîne des Côtes
2. La Trévaresse et le Dôme de Saint-Estève
3. Le massif des Roques



Espace de transition, frange, horizons

Les versants extérieurs et les piémonts forment des espaces de transition visuelle ou de contact avec les unités paysagères voisines.

Ces secteurs sont remarquables par les oppositions ou les complémentarités entre boisements, garrigues rases et cultures.

Les liens de covisibilité entre les sites perchés et les espaces dominés sont multiples.



Limite visuelle majeure



Limite visuelle secondaire



Horizon

CARTE

Les sous-unités de paysage



La chaîne des Côtes vue depuis la route de l'Etape à l'Est

1. La Chaîne des Côtes

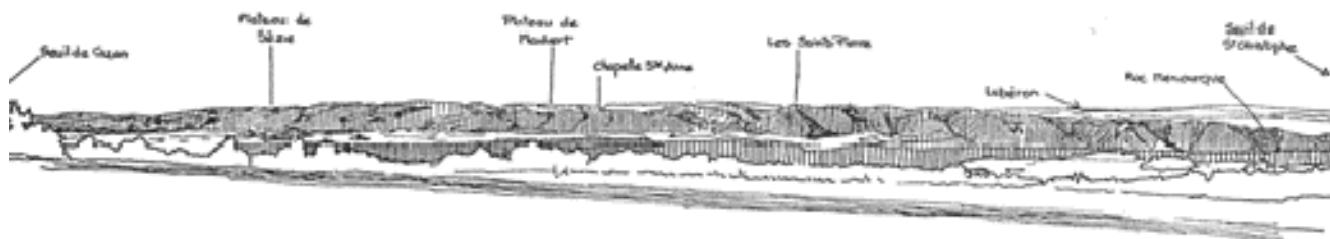
La chaîne des Côtes est couverte d'une forêt mixte de chênes verts et de pins d'Alep. Elle sépare le terroir irrigué durancien des vignobles et des olivettes du bassin de Lambesc.

Le relief est compact, fermé. Les crêtes sont soulignées par de multiples affleurements et abrupts rocheux.

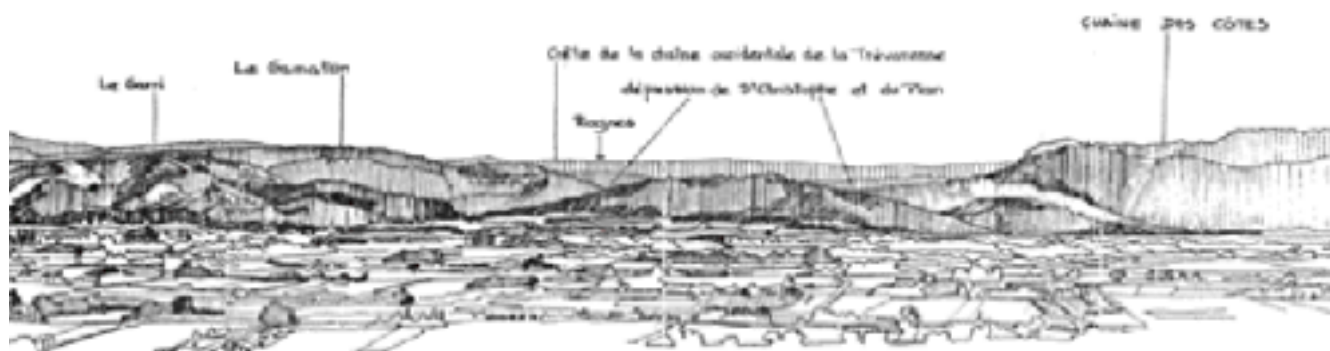
Les vallons et les petits reliefs sont autant de sites particuliers à la belle toponymie : le Mont Trésor, le Plateau de Sèze, Roque-Ventrène, les Saints-Pierre, Trasloussery, Pierre-Rouge, Roque-Menourque, la Valbonnette, Jacourelle, Castellias, Bérard.



La chaîne des Côtes vue depuis Saint-Cannat au Sud-Est



La chaîne des Côtes vue depuis la Trévaresse à l'Est



Le massif de la Trévaresse et la chaîne des Côtes vus depuis la vallée de la Durance au Nord



Le vallon du Cuou-de-Peyron au printemps

Les sous-unités de paysage



Le Bois de la Trévaresse en hiver

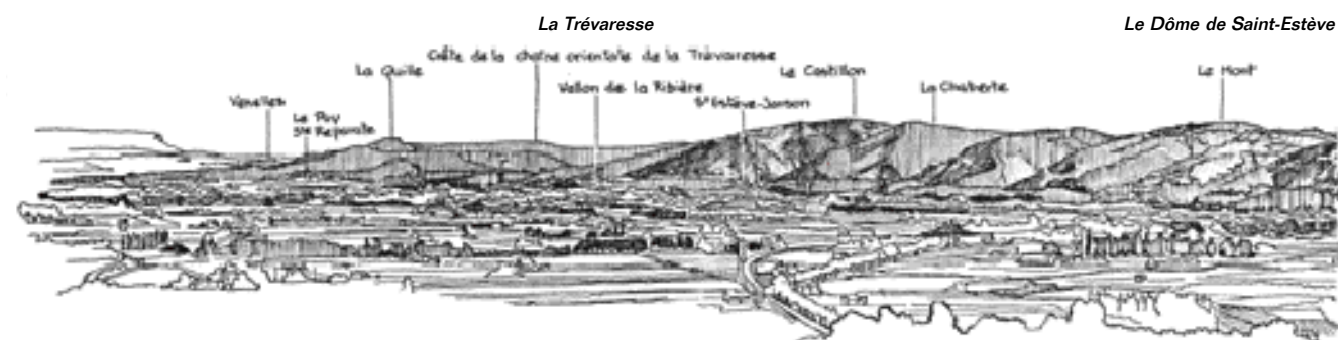
2. La Trévaresse et le Dôme de Saint-Estève

Ce linéaire de collines basses et boisées domine la Durance. Il surmonte des petits bassins cultivés autour de domaines à l'architecture remarquable. Ces terroirs s'ouvrent en terrasses étagées sur la vallée de la Durance.

Le bassin de Rognes est une vaste dépression centrale aux parcelles de vignes et de prairies encadrées de bosquets de pins et d'un glacis de garrigue.

L'éperon de la Quille, strié de restanques en friche, domine la cuvette de la Crède où s'imbriquent vignes, friches et bosquets.

Le piémont de Saint-Canadet forme un espace de transition avec la vallée de la Durance.



La Trévaresse

Le Dôme de Saint-Estève

La Trévaresse vue depuis la vallée de la Durance au Nord



La Trévaresse vue depuis Puyricard



La Trévaresse vue depuis le plateau d'Eguilles au Sud

Les sous-unités de paysage



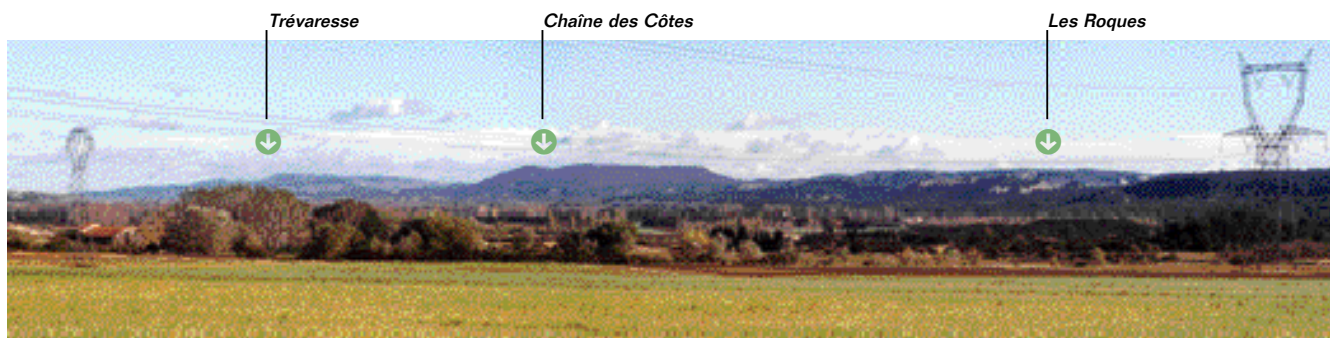
Le paysage remarquable du plateau de Vernègues

3. Le massif des Roques, d'Aurons et de Vernègues

Dans le prolongement de la chaîne des Côtes, vers l'Ouest, les plateaux bordés de falaises de Roquerousse et d'Aurons et les collines de Camp Blanc encadrent l'étroite plaine cultivée de Cazan. Un paysage de plateaux couronne l'unité. Les vues dégagées offrent de larges panoramas au Sud sur le bassin de la Touloubre et au Nord sur la Basse Durance.

Les pinèdes et les garrigues, dégradées par endroit par les incendies, dominent les piémonts de vergers dont la floraison illumine le paysage au printemps.

Le site de Vernègues est particulièrement pittoresque. Le village médiéval, en partie ruiné, est perché au-dessus de la cuvette viticole de Château-Bas.



L'unité de paysage vue depuis l'Ouest



Vergers à Saint-Pierre-de-Canon



Le plateau d'Aurons, vue depuis la RD 16 vers le Sud-Est

Les structures paysagères identitaires



Le plateau d'Aurons dans le massif des Roques

Un paysage géomorphologique varié

Il s'agit d'une zone de contact et d'affrontement entre des sédiments calcaires et un volcanisme révélé par des coulées noires de basaltes.

Les villages ruinés sont les témoins de bouleversements tectoniques en particulier le tremblement de terre de 1909 qui a affecté Rognes et Lambesc.

Le chaînon de la Trévaresse étire ses collines molles de faible altitude tandis que le Dôme de Saint-Estève-Janson et la Quille composent une succession de buttes et de petits plateaux aux entablements plus spectaculaires. L'enclave basaltique de Beaulieu sépare ces deux derniers reliefs. Les versants pentus et les falaises calcaires en crête de la chaîne des Côtes forment un ensemble compact.

Les plateaux et les falaises érodées du massif des Roques s'apparentent aux Alpilles proches.

Un paysage végétal spontané caractéristique de la colline provençale

De belles formations forestières à chêne blanc et chêne vert alterment avec les milieux ouverts de garrigue basse et de pelouses à brachypode rameaux, ponctuées de pinèdes à pins d'Alep.

Au pied des falaises, dans les vallons, se développent de belles formations de ripisylve à peupliers blancs.

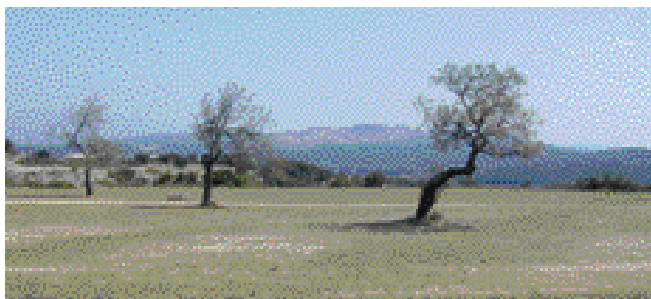


Falaises, versants de restanques, de garrigue et de bosquets de pins à Vernègues : un paysage remarquable



Manivert, vallon de la Jacourelle : pinède et chânaie au printemps

Les structures paysagères identitaires



Pâturage sur le plateau de Vernègues, un site remarquable



Paysage remarquable des vergers d'Aurons

Un paysage agricole méditerranéen varié

Un damier de petites parcelles occupe les bassins jusqu'aux abords des villages. Les grandes parcelles des domaines ouvrent le paysage quand le relief est peu accentué.

Les restanques strient les versants. Autrefois plantées d'oliviers et d'amandiers, elles sont aujourd'hui souvent conquises par la pinède ou mitées par une urbanisation diffuse. Le passage des incendies révèle à nouveau leur présence.

Elles sont les témoins d'un moment de l'histoire où les terres cultivées étaient très étendues du fait d'un pic démographique et de la faible rentabilité culturale d'alors.

Les anciennes carraires traversent les massifs en chemins creux, bordés de murets de pierres sèches, de pierriers ou de haies.

Un réseau de canaux court en périphérie des reliefs : canal du Verdon, canal de Craonne et canal de Marseille. Ce dernier est interrompu par le bassin d'écrêtage et de décantation de Saint-Christophe.

L'esthétique et l'unité des ouvrages et des constructions qui le bordent en font un lieu remarquable.

Les terroirs sont divers. Les vignes et les céréales se développent sur les sols colluviaux, tandis qu'en piémont la polyculture légumière profite des secteurs irrigués. Les pâtures et les vergers caractérisent l'unité et entourent les villages d'Aurons et de Vernègues.

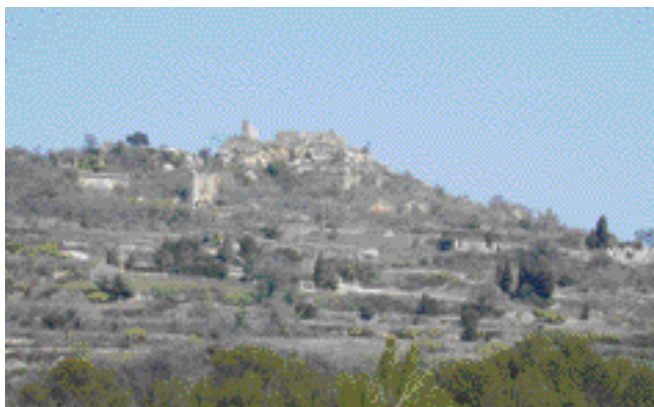


Vignes et vergers au printemps dans la plaine de Janet à Rognes



La plaine de Cazan avec des vignes puis des oliviers et la perspective sur le viaduc du TGV qui strie l'arrière-plan

Les structures paysagères identitaires



Le vieux village de Vernègues entouré de restanques, un site remarquable



La bastide de Cabanne à Rognes

Un paysage bâti d'une riche architecture

Les villages

Rognes en Trévaresse, Vernègues et Aurons dans le massif des Roques occupent des sites au coeur de l'unité. Rognes et Vernègues, à l'origine perchés, furent détruits par le tremblement de terre de 1909. Il s'ensuivit un "déperchement". Le vieux Vernègues est particulièrement émouvant.

Les autres villages sont situés en périphérie du massif, dans les unités de paysage de Basse Durance et du bassin de la Touloubre.

Charval fut créé en 1741, lors de la mise en valeur de la vallée de la Durance. Son plan en damier est caractéristique de ce type d'implantation, lors d'une colonisation de nouvelles terres.

Saint-Estève-Janson, le Puy-Sainte-Réparate et la Roque-d'Anthéron sont tournés vers la Durance, en pied de pente.

Salon-de-Provence et Pélissanne s'adossent aux derniers contreforts du massif tandis que Mallemort, Lambesc et Saint-Cannat sont implantés à l'écart.



Le domaine de Château-Bas à Vernègues, un site remarquable



Portail de la bastide d'Aiguebelle

Les bastides

Ce sont les bastides d'Aiguebelle, d'Arnajon, du Grand-Saint-Jean, de Barbebelle, de Bidaine, de Bonrecueil, de Cabanne, de Beaulieu, de Font Cubert, du Seuil, de Saint-Simon et de Ribbes.

Ces bastides sont les témoignages de la vitalité architecturale aixoise et salonnaise aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, liée à une économie viticole prestigieuse qui perdure.

L'architecture des bastides et de leurs jardins confère au paysage toute son originalité.

Les structures paysagères identitaires



Cabanon à Saint-Cannat

Le patrimoine bâti rural est représentatif de l'architecture vernaculaire de la région aixoise avec les jas (Barbeville, d'Amour, de Jourdan), les pigeonniers, les moulins (Rognes, Brest,...) et les cabanons.

Des bories sont dispersés dans la campagne.

- Un habitat troglodyte et quelques ruines romantiques évoquent la situation ancienne de Rognes.
- Les anciens villages recèlent des édifices religieux remarquables : chapelles, oratoires...

Perchée sur le plateau de Manivert, la chapelle romane de Sainte-Anne-de-Goiran domine la vallée de la Durance.

- Les ruines romaines de Château-Bas témoignent d'une occupation antique dans la plaine de Cazan.



Puits à Saint-Andiol

Les ouvrages du canal de la Durance, ou canal de Marseille, dont les aqueducs franchissent les vallons, marquent le paysage.

Les carrières de pierre de taille de Rognes constituent un paysage spectaculaire et encore vivant, car toujours en activité.

Le réseau routier principal est souligné par **de beaux alignements arborescents** : les platanes encadrent la RN 7 et la RN 543.



Aqueduc du canal de la Durance dans le vallon de la Valbonnette



Mas sur le piémont Sud de la chaîne des Côtes

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les mutations du paysage

La forte pression urbaine liée au voisinage d'Aix-en-Provence et de Salon-de-Provence est responsable du mitage pavillonnaire. Les versants de restanques et les sous-bois aux abords des villages et dans les bassins intérieurs sont envahis de cabanons et d'un habitat pavillonnaire sous une forme diffuse et désordonnée, ni rurale ni urbaine.

Les différents réseaux et les aménagements hydrauliques sont importants dans le paysage.

Les lignes THT issues du poste électrique de Roquerousse dans le massif d'Aurons sont fortement perçues. Celles issues

de la centrale de Saint-Estève-Janson zèbrent les plateaux. La ligne du TGV a nécessité des ouvrages de franchissement remarquables.

Ces mutations rapides conduisent à une banalisation regrettable du paysage avec sur certains secteurs une forte dégradation des caractères paysagers identitaires.

Les incendies détruisent régulièrement des surfaces importantes de boisements et de garrigues - voire des cultures - avec une dégradation répétée des milieux.



Le viaduc de la ligne du TGV franchit la plaine de Cazan à Château-Bas



Secteur incendié en adret de la chaîne des Côtes



Urbanisation diffuse à Cazan

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les sites et le patrimoine remarquables

1. Eperon de la Quille et terrasses de la Cride : *forme de relief, versants de restanques.*
2. Vieux village de Rognes : *site, architecture.*
3. Bassin de Saint-Christophe : *ouvrages du XIXème siècle, architecture, plan d'eau, site pittoresque.*
4. Les Bastides : *Saint-Pierre-des-Canons, Aurons, Cabanne, Aiguebelle, Lacoste, Fonscolombe, Beaulieu, Le Grand-Saint-Paul, Barbebelle, Brest, Ribière, Saint-Suffren, Amajon, Cabrières, sites, architecture et jardins.*
5. Les sites de Silvacane et de la Roque-d'Anthéron : *architecture, abbaye cistercienne et château Renaissance, parc, urbanisme.*
6. Le château et le village de Saint-Estève-Janson
7. Ancien village et plateau de Vernègues : *paysage de restanques, formes de relief, vestiges architecturaux, panorama.*
8. Château-Bas et plaine de Cazan : *domaine, architecture, ruines de temple romain, paysage de terroir.*
9. Terrasses arboricoles d'Aurons : *paysage de terroir.*
10. Falaises et site de Roquerousse : *paysage.*
11. Plateaux de Sèze et de Manivert et chapelle de Sainte-Anne-de-Goiron : *chapelle romane, vestiges de sépultures, site historique, panorama.*
12. Canal de Craponne : *ouvrages et environnement végétal.*
13. Site et village d'Alleins.



La chapelle romane de Sainte-Anne-de-Goiron domine la vallée de la Durance.

Images d'évolutions du paysage 1995-2005



Rognes, vue depuis le Sud-Est : la RD 543 en juillet 1995



Rognes, vue depuis le Sud-Est : la RD 543 en avril 2005 : un nouveau carrefour avec rond-point ; les arbres masquent le village



La Quille depuis la RD 15 à la Ribière en décembre 1995



La Quille depuis la RD 15 à la Ribière en avril 2005 : une certaine stabilité du paysage rural et naturel

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

La composition paysagère des franges de l'unité

Les versants extérieurs et les piémonts forment des espaces de transition visuelle et de contact remarquables. Cela s'explique par les oppositions ou les complémentarités entre les paysages des terroirs, des garrigues et des bosquets de pins avec la couronne des villages périphériques, les parcs et les abords des bastides.

Le paysage des terroirs est organisé par la trame des bastides et leurs accompagnements : parcs, alignements arborescents, murs et petit patrimoine bâti. Ce patrimoine fonde l'image identitaire de l'unité. Il est réglementairement peu protégé.

La sensibilité visuelle tient aux grandes perspectives et aux covisibilités étendues avec la Basse Durance au Nord et avec les plaines au Sud.

Les vues sont dégagées sur la chaîne depuis sa périphérie. Le parcours des petits bassins intérieurs, tapis au coeur des reliefs enrésinés, offre de belles vues sur ces espaces fermés. Cela induit une sensibilité visuelle particulière de ces espaces.

L'ensemble de la chaîne figure en zone de sensibilité majeure face à l'implantation d'éoliennes.

La sensibilité écologique des espaces forestiers et de garrigue, importante, est due au risque d'incendie élevé et aux conséquences d'une surfréquentation de loisirs.

Les sites et les monuments protégés

La protection des monuments historiques, loi de 1913

- | | |
|--------------------------|---|
| Aix-en-Provence : | - château du Grand-Saint-Jean, monument inscrit,
- château du Seuil, monument inscrit. |
| Alleins : | - chapelle du cimetière, monument classé,
- porte de l'Horloge, monument classé,
- chapelle Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, monument classé. |
| Lambesc : | - domaine d'Aiguebelle et parc, monuments classé et inscrit. |
| Le Puy-Sainte-Réparate : | - château d'Arnajon et parc, monument inscrit,
- château de Fonscolombe et parc, monuments classé et inscrit |
| La Roque-d'Anthéron : | - chapelle et grotte de Sainte-Anne-de-Goiron, monuments classés,
- abbaye de Silvacane, monument classé,
- château de Foussa, monument inscrit. |
| Rognes : | - château de Cabanes et parc, monument inscrit,
- église de l'Assomption, monument inscrit,
- hôtel de Ribbe, monument inscrit,
- château de Foussan, monument inscrit,
- villa gallo-romaine de Robière, monument inscrit. |
| Saint-Estève-Janson : | - grotte de l'Escale, monument classé, |
| Venelles : | - domaine de la Violaine, monument inscrit. |
| Vernègues : | - temple romain de Château-Bas, monument classé,
- château de Vernègues, monument inscrit. |

La protection des sites et des paysages, loi de 1930

- | | |
|--------------------------|--|
| Alleins : | - calvaire et abords : site inscrit. |
| Le Puy-Sainte-Réparate : | - château de Fonscolombe et parc, site classé. |
| La Roque-d'Anthéron | - abords de l'abbaye de Silvacane, site inscrit. |
| Vernègues : | - vieux village, site inscrit. |

Les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

- | | |
|----------|--------------|
| Rognes : | - approuvée. |
|----------|--------------|

Les enjeux paysagers et les orientations

Typologie des enjeux prioritaires légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**



→ **Limite de département**

Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires

→ **Sites remarquables :**

1. Eperon de la Quille et terrasses de la Cride
2. Vieux village de Rognes
3. Bassin de Saint-Christophe
4. Les Bastides : Saint-Pierre-des-Canons, Aurons, Cabanne, Aiguebelle, Lacoste, Fonscolombe, Beaulieu, Le Grand-Saint-Paul, Barbebelle, Brest, Ribière, Saint Suffren, Amajon, Cabrières
5. Les sites de Silvacane et de la Roque-d'Anthéron
6. Le château et le village de Saint-Estève-Janson
7. Ancien village et plateau de Vernègues
8. Château-Bas et plaine de Cazan
9. Terrasses arboricoles d'Aurons
10. Falaises et site de Roquerousse
11. Plateaux de Sèze et de Manivert et chapelle de Sainte-Anne-de-Goiron
12. Canal de Craponne
13. Site et village d'Alleins



→ **Village remarquable**



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Alignements arborescents**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**
• Les paysages agraires au coeur de l'unité et sur les piémonts

Préservation de la qualité de la perception visuelle



→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas**

Valorisation, requalification paysagère



→ **Résorption des points noirs paysagers**

→ **Contrôle de la dispersion du bâti**

→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**

→ **Entrée de village, abords routiers, zone d'activités**

CARTE

Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

- Maintenir les activités agricoles, en particulier la viticulture qui caractérise le paysage.
- Maîtriser l'envahissement par les pins des terrains en friches, ce qui ferme le paysage et augmente les risques d'incendie.
- Reconquérir les espaces en friche, ne pas les laisser à l'abandon et rechercher des solutions alternatives autres que l'urbanisation.
- Privilégier le maintien des alignements de platanes dans le cadre des travaux routiers.
La gestion phytosanitaire de ces arbres doit être assurée.

Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

